



A qui appartient les droits de la création?

Par **Kamishizen**, le **20/02/2012** à **09:07**

Bonjour.

Je suis un artiste qui a participé à la création d'un spectacle vivant dans lequel j'ai créé quelques œuvres spécialement pour l'évènement sous la commande du chef de projet. Aujourd'hui le spectacle est toujours en cours de réalisation et j'ai quitté le projet.

Sachant que je n'ai signé aucun document (contrat, cession de droit à l'image, rémunération ...).

-A qui appartient ces créations?

-Ai je le droit de publier des photos d'ébauche de mes œuvres (sans que j'évoque aucun nom lié au projet pour garder la confidentialité du spectacle) sur mes pages professionnels?